

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation : Date d'affichage de la convocation :	7 avril 2014 7 avril 2014	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 51 Présents : 51 Votants : 51
---	------------------------------	--

Séance du 14 avril 2014

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le quatorze avril deux mille quatorze à dix neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à Joigny, sous la présidence de M. Claude PERREAU, le plus âgé des membres du conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le président sortant.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, M. Laurent RIOTTE, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Yann CHANDIVERT, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoit HERR, Mme Christine DEVILLECHABROLLE, M. Jean PARMENTIER, M. François JACQUET, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, M. Daniel FROTTIER, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Frédérique COLAS

Objet : Election du Président

OBJET : Election du Président

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 5211 et L 2122-7 ;

Considérant que le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^e tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Chaque conseiller communautaire a déposé dans l'urne son bulletin de vote

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins	51
À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante)	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	51
Majorité absolue	26

Ont obtenu :

- M. Gilles-Maxime POIBLANC : **13 voix (treize voix)**
- M. Nicolas SORET : **38 voix (trente huit voix)**

- M. Nicolas SORET ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé président de la Communauté de Communes du Jovinien.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Date de réception
par la Préfecture : 25/04/14

date de publication : 25/04/14

